



**MAIRIE
DE
SISTERON** ✱

Département
des Alpes de Haute Provence

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
COMMUNE DE SISTERON

DMSF 2022-08-06

DECISION DU MAIRE

BAIL DE LOCATION

**M. CHANA Frédéric–
Commune de SISTERON**

Locaux situés 71 Av. de la Durance
04200 SISTERON

Le Maire de la Commune de SISTERON,

VU la délibération du Conseil Municipal, n° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT la proposition de Monsieur CHANA pour la mise en location d'une partie de l'atelier lui appartenant situé 71 Avenue de la Durance.

DECIDE

ARTICLE 1 : De signer avec Monsieur CHANA Frédéric domiciliée 3 Allée Bertin à SISTERON, un bail de location d'une durée de trois, six ou neuf années entières et consécutives, pour l'occupation d'une partie du hangar situé 71 Avenue de la Durance – 04200 SISTERON - d'une surface de 300 m² .

ARTICLE 2 : Cette location est consentie à compter du 01 octobre 2022.

ARTICLE 3 : La présente location est consentie moyennant le versement d'un loyer de 1 400.00 € par mois, toutes charges comprises.

ARTICLE 4 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 5 : Ampliation en sera adressée à Madame le Trésorier, Monsieur le Préfet des Alpes de Haute-Provence, Monsieur CHANA Frédéric.

Fait à SISTERON, le 23-09-2022

Le Maire,
D. SPAGNOU.

